



INTERNATIONAL FINN ASSOCIATION FRANCE

F.F.V.

À l'attention de Monsieur Le Président Nicolas HENARD
17, Rue Henri Bocquillon
75015 PARIS

Nantes, le lundi 14 décembre 2020

Dossier suivi par Marc ALLAIN DES BEAUVAIS / Myriam VERGER

☎ 06.07.29.27.56 /e-mail : marc@transmer.com

Monsieur le Président,

Cher Nicolas

Fin 2018 la World Sailing, lors de son Congrès de Sarasota, devait adopter différentes propositions portant modifications des supports aux compétitions olympiques de voile en vue des JO de 2024, à charge pour le CIO de les valider définitivement. Ces propositions visaient toutes à :

- Renforcer la visibilité médiatique de la Voile ;
- Envoyer un signal fort aux pratiquants intéressés par les nouvelles pratiques ainsi mises en valeur, pratiquants dont l'engagement fédéral à travers la souscription de licences est une nécessité économique générale.

Bien que le Finn ait été une victime collatérale de cet aggiornamento et que la FFV, grâce à un incontestable succès médiatique, ait été « à la manœuvre » pour l'imposer, la justesse des buts poursuivis n'a entamé ni la confiance ni le soutien de notre Classe à votre endroit...

Or fin 2019 et pour l'Europe début 2020, vous n'ignorez pas qu'une pandémie a frappé le monde entier avec, entre autres, des conséquences financières majeures en passe d'affecter durablement l'ensemble de nos économies respectives quelles qu'elles soient. C'est dans ce contexte particulier que nous interprétons la non validation immédiate par le CIO de l'« Offshore Mixte » lors de la réunion de son Comité Exécutif du 8 décembre à Lausanne motivée par « *the impact on NOCs and national federations at a local level* ».

Cher Nicolas

Vous n'êtes pas non plus, Monsieur le Président, sans savoir que des 380 athlètes sélectionnés au titre de la Voile à Rio en 2016, le CIO en a limité le nombre à 330 pour Paris 2024 après n'en avoir convié que 350 aux JO de Tokyo 2021. De même qu'il ne vous échappera pas que le programme tel qu'actuellement soutenu par la World Sailing réduit chaque flotte en compétition à 330 athlètes divisés par 10 séries développant 16 athlètes soit une moyenne comprise entre 20 et 21 concurrents seulement.

Le risque existe donc que le CIO impose, dès Paris 2024, un programme réduit à 9 supports, et non 10 comme actuellement, ne serait-ce que pour :

- Redonner une densité de $330/14 = 23-24$ bateaux à chaque flotte
- Préparer une nouvelle diminution du nombre d'athlètes sélectionnables au titre de la voile à $330 \times 330/350 = 311$ coureurs (cf. réduction base Paris) voire $330 \times 350/380 = 304$ (cf. réduction base Tokyo), voire $14 \times 20 = 280$ seulement ...

... dans lequel ni l'Offshore Mixte, malgré les promesses médiatiques qu'il recèle, ni le Finn et ses presque 70 ans de tradition olympique, ne trouverait ou retrouverait jamais une place dans ce concert sportif, notre conviction étant que :

- Une série bannie des JO n'y revient jamais
- Il vaut mieux ajourner 3 ans une bonne idée, pour la voir définitivement validée, que de l'accoucher prématurément in fine morte née !

Nous nous tenons donc à votre disposition pour faire avancer les intérêts de nos deux institutions qui sont en définitive beaucoup plus superposables qu'on ne l'imagine dès lors qu'on admet que l'intérêt général à long terme doive l'emporter sur l'intérêt particulier à court terme, et mettre en commun les moyens pour y parvenir.

Dans cette attente, nous vous prions, Monsieur ^{Cher Nicolas} le Président, d'agréer l'expression de nos sentiments respectueux et amicaux

Pour le Bureau de l'I.F.A. France, son Président
Marc ALLAIN des BEAUVAIS (Fra 99)
marc@fransmer.com – 06.07.29.27.56

